



Communiqué Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

TRISTESSE ET COMPASSION DE LA COMMUNAUTE CHAMONIARDE APRES LE DECES DE DEUX DE SES SAISONNIERS

Deux saisonniers, vivant dans un camion garé sur le parking du domaine des Grands-Montets à Argentière, ont été retrouvés morts à l'intérieur de celui-ci le mercredi 20 janvier 2016.

Leur décès serait dû à une intoxication au monoxyde de carbone. Une enquête a été ouverte pour en déterminer les causes exactes. La cellule d'investigation criminelle du groupement de Haute-Savoie a été mobilisée et le maire de Chamonix, Eric Fournier, s'est immédiatement rendu sur place dans la soirée.

Ce drame provoque une réelle émotion dans l'ensemble de la communauté chamoniarde et nos premières pensées vont bien évidemment aux familles et aux amis de ces deux jeunes saisonniers tragiquement disparus.

La commune de Chamonix-Mont-Blanc est sensible à la problématique du logement de ses saisonniers depuis de nombreuses années et propose depuis maintenant 10 ans des **solutions d'hébergement en habitat traditionnel** avec une offre de 161 appartements (Foyer des Jeunes travailleurs, Les Cimes, studios Grépon à Chamonix Sud, Argentière et Lyret). Douze logements solidaires sont par ailleurs proposés depuis peu, suite à un accord trouvé avec des propriétaires de logements vacants.

Malgré tout, des saisonniers font le choix de rester en camion. C'est la raison pour laquelle, la collectivité propose également des hébergements, de type camping, dans **deux aires d'accueil aménagées et équipées** (raccordement aux réseaux permettant de s'éclairer et de se chauffer, sanitaires) sur le territoire de la vallée: une trentaine de places aux Moliasses à Chamonix et une vingtaine de places aux Houches. Accompagnement et gestion sont par ailleurs assurés par les services de la collectivité.

Une infime minorité de saisonniers, de l'ordre d'une dizaine, dont font partie les deux personnes tragiquement décédées, n'ont pas souhaité entrer dans les dispositifs proposés par la collectivité.